



# **Mémoire de l'Alliance canadienne des associations étudiantes au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes**

## **Étude sur la santé mentale des jeunes femmes et des filles**

### **Résumé**

L'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) milite en faveur d'un système d'études postsecondaire au Canada qui soit accessible, abordable, novateur et de la plus haute qualité. Un aspect essentiel de ces principes est de veiller à ce que tous les étudiants, y compris les jeunes femmes, aient accès aux programmes et au soutien dont ils ont besoin pour réussir leurs études et s'intégrer avec succès à la population active canadienne.

L'ACAE a constaté, dans le cadre de ses recherches, que les jeunes femmes ont de la difficulté à gérer leurs problèmes de santé mentale tout en poursuivant des études supérieures. Elles se heurtent à des obstacles pour accéder aux services, ne se sentent souvent pas en sécurité lorsqu'elles parlent de leurs difficultés et sont profondément touchées par la violence sexuelle sur les campus. Ces problèmes sont aggravés par le manque de données cohérentes et de grande qualité sur la santé mentale à la disposition des chercheurs, ce qui rend difficile de répondre avec exactitude aux besoins de santé mentale des jeunes femmes pendant leurs études.

L'ACAE envisage un système d'études postsecondaires où les jeunes femmes ont la possibilité d'avoir accès à un soutien efficace et représentatif en matière de santé mentale. L'ACAE envisage un pays où toutes les jeunes femmes ont accès au soutien et aux ressources dont elles ont besoin pour réussir leur éducation et leur carrière.

### **1) Offrir un soutien accessible aux personnes dans le besoin**

Les étudiants de niveau postsecondaire continuent de faire face à un large éventail de facteurs de stress scolaires, financiers et sociaux et risquent d'avoir des résultats négatifs en matière de santé mentale, notamment l'anxiété, la dépression et le stress chronique. La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'exacerber bon nombre de ces graves perturbations de la santé mentale des étudiants et continue d'avoir une incidence profonde sur les liens sociaux, la santé mentale et l'expérience postsecondaire globale des étudiants.

Bien que ces défis liés à la pandémie soient largement partagés par l'ensemble de la population étudiante, certains groupes démographiques s'en sortent moins bien que d'autres. Suivant la tendance observée en mai 2021, les étudiants de sexe féminin, les étudiants à faible revenu et ceux s'identifiant comme appartenant à une minorité visible ou s'identifiant comme 2SLGBTQ+ ont signalé des niveaux plus élevés de résultats négatifs en matière de santé mentale.



Au cours de l'année écoulée, trois étudiants sur quatre ont été confrontés à des problèmes de santé mentale pendant leurs études. La majorité des étudiants ont déclaré que la pandémie de COVID-19 avait aggravé leur état de santé mentale préexistant (74 %) ou créé un nouveau problème de santé mentale (61 %). Certes, 42 % des étudiants ont indiqué que leur capacité à créer un réseau social s'est détériorée, et 39 % des étudiants ont déclaré que leur expérience postsecondaire globale a diminué, mais il est encourageant de constater que ces chiffres ont chacun diminué de 25 % depuis l'année dernière, ce qui indique une diminution globale de l'impact de la pandémie sur les étudiants. Le retour de l'apprentissage en personne et du soutien sur le campus depuis 2021 semble avoir eu un impact positif sur la santé mentale des étudiants.

Dans le récent rapport de L'ACAE intitulé « The New Abnormal », il a été constaté que, parmi ceux qui ont cherché à obtenir des services de santé mentale par l'intermédiaire de leur établissement d'enseignement postsecondaire (EEP), 37 % ont eu accès à des services en ligne, comparativement à 26 % qui ont cherché à obtenir des services en personne. De plus, 22 % des étudiants qui n'ont eu accès à aucun service ont indiqué qu'ils souhaitent obtenir des services de santé mentale offerts par leur EEP. Au sein de ce groupe, les étudiants les plus susceptibles de ne pas avoir eu accès à des services, mais qui souhaitaient le faire étaient les étudiants de premier cycle, les femmes, les étudiants âgés de 22 ans ou moins, les étudiants inscrits à un programme universitaire scientifique ou ceux qui considéraient leur santé mentale comme mauvaise.

Malheureusement, partout au pays, il n'existe pas d'accès normalisé aux services de santé mentale sur les campus ou au sein des communautés, ce qui signifie que les étudiants doivent s'efforcer de s'y retrouver dans un éventail complexe de services. Alors qu'un étudiant sur deux a activement cherché à obtenir des services de santé mentale sur le campus au cours de l'année écoulée, les étudiants ont signalé d'importants obstacles à l'accès, notamment les longs délais d'attente (65 %), l'incertitude quant à la manière d'accéder aux services (63 %) et les services de faible qualité (63 %). De plus un étudiant sur trois a déclaré que les services sur le campus ne répondent pas aux divers besoins des étudiants.

Il est essentiel que des services de santé mentale adaptés à la culture et offerts dans les campus soient mis à la disposition de tous les étudiants, et en particulier des jeunes femmes qui subissent de manière disproportionnée des effets négatifs sur leur santé mentale. Ces services ne doivent pas seulement être accessibles dans des lieux physiques, comme les départements de services de counseling, mais aussi au moyen de documents, de programmes et de services de sensibilisation disponibles. Les points d'accès centralisés établis (qui peuvent comprendre des points d'accès virtuels) sont une solution accessible qui peut simplifier ce processus pour les étudiants. De plus, si ces services sont en mesure d'intégrer la collecte de données et que ces informations sont normalisées, les renseignements sur la santé mentale recueillis lors d'une évaluation pourraient contribuer à éclairer les services de santé mentale et de toxicomanie.



### **Confidentialité/manque de confiance**

La confidentialité était un autre obstacle important soulevé par les étudiantes de niveau postsecondaire lorsqu'elles ont accès aux services de santé mentale. Dans l'ensemble, 57 % des étudiants ont déclaré que la confidentialité était un important obstacle à l'accès au soutien en santé mentale. Les groupes d'étudiants qui ont signalé la confidentialité/le manque de confiance comme un obstacle important comprennent : les Autochtones (71 %), les personnes ayant un handicap (68 %), les étudiants étrangers (66 %) et ceux s'identifiant comme membres d'une minorité visible (64 %). Il est important d'assurer la confidentialité dans les services de santé mentale, car cela reflète la confiance que les groupes d'étudiants ont dans leurs établissements. La confidentialité a été classée parmi les trois principaux obstacles par les étudiantes, ainsi que par les étudiants étrangers, les étudiants 2SLGBTQ+, les étudiants ayant un handicap, les étudiants ayant une maladie mentale et les étudiants à revenu élevé.

Les étudiants de niveau postsecondaire sont essentiels à l'économie, à la société et à la réputation mondiale du Canada. Compte tenu de l'intensification des défis auxquels sont confrontés les étudiants immédiatement après la pandémie de COVID-19, il est urgent d'établir et de maintenir un soutien efficace en matière de santé mentale sur les campus, aujourd'hui plus que jamais. Le gouvernement fédéral a reconnu le besoin urgent de s'occuper de la question de la santé mentale, en particulier pour les étudiants de niveau postsecondaire, et s'est engagé dans son programme électoral de 2021 à créer un fonds de 500 millions de dollars investis sur quatre ans pour l'embauche de professionnels en santé mentale des étudiants sur les campus postsecondaires du Canada. Investir dans leur santé mentale et leur bien-être est non seulement un moyen efficace de réduire le fardeau économique annuel de la maladie mentale au Canada, qui s'élève à 50 milliards de dollars, mais aussi un moyen essentiel pour promouvoir la vision du Canada en tant que leader innovateur, abordable et équitable en matière d'éducation postsecondaire.

**Par conséquent, l'ACAE recommande que :**

- **Le gouvernement fédéral crée un nouveau fonds de 500 millions de dollars sur quatre ans pour l'embauche de professionnels de la santé mentale des étudiants sur les campus postsecondaires.**

## **2) Collecte accrue de données pour la prise de décisions fondées sur des données probantes**

Alors que la pandémie de COVID-19 a révélé un grand nombre de problèmes de santé mentale sous-jacents chez les femmes et les jeunes qui poursuivent des études postsecondaires, le tableau global de la situation de la santé mentale des étudiants est gravement compromis par le manque de données disponibles.

À l'heure actuelle, le Canada ne dispose pas d'un système robuste de collecte de données pouvant être utilisé à l'échelle nationale pour évaluer la santé mentale des étudiants de niveau postsecondaire, et la plupart des données existantes recueillies auprès de la population sont de moindre qualité, avec un plan d'étude médiocre et un échantillonnage inadéquat des groupes



marginalisés. Selon la Commission de la santé mentale du Canada, seule une poignée d'organisations nationales mettent en œuvre des initiatives d'information sur la santé mentale, notamment l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et Statistique Canada. Cependant, bien que ces organisations fournissent certaines données sur les résultats en matière de santé mentale, il n'y a pas de compréhension claire de l'information sur la santé mentale dans son ensemble. Par conséquent, l'état actuel du système de santé mentale du Canada à l'échelle nationale n'est pas clair, et le seul système de collecte de données uniforme existant est le programme de santé mentale et de lutte contre les toxicomanies de l'ICES créé par le ministère de la Santé de l'Ontario.

Une solide collecte de données permet en outre aux services de santé mentale sur le campus, comme les services de counseling, non seulement de faire évoluer les pratiques exemplaires et de fournir des soins efficaces, mais également de tenir compte des traumatismes et d'être centrés sur les étudiants. Il est essentiel que la collecte de données permette de cerner les besoins de la population en matière de santé mentale, de déterminer si les services répondent à ces besoins et si les personnes réagissent à ces services comme prévu.

**Par conséquent, l'ACAE recommande que :**

- **Le gouvernement fédéral améliore les systèmes d'information et la façon dont nous recueillons les données relatives à la santé mentale des jeunes au niveau postsecondaire, notamment :**
  - Entreprendre une étude à l'échelle nationale pour mieux comprendre les effets de la maladie mentale sur les étudiants, produire des données qui serviront à orienter les initiatives futures, et mieux déterminer l'orientation et les résultats des efforts ciblés;
  - Charger un organisme national de rassembler et d'analyser toutes les données recueillies par les divers intervenants sur la santé mentale dans le secteur de l'éducation postsecondaire, afin de tenter de comprendre toute l'information et d'améliorer le système existant;
  - Déterminer les secteurs qui manquent d'information en ce qui concerne les problèmes de santé mentale chez les jeunes, particulièrement au niveau postsecondaire, et recueillir activement des données sur la demande de divers services de santé mentale et de systèmes de prestation sur les campus à l'échelle nationale;
  - Entamer des discussions officielles avec les provinces et les territoires afin de parvenir à une entente sur un ensemble complet d'indicateurs de santé mentale qui permettraient de mesurer les progrès réalisés à l'échelle nationale de façon coordonnée.

### **3) Créer une norme nationale sur la violence fondée sur le sexe pour les établissements d'enseignement postsecondaire**

La violence sexuelle sur les campus continue d'avoir un impact profondément négatif sur la santé et le bien-être des jeunes femmes partout Canada. Des recherches récentes indiquent que 47 % des agressions sexuelles commises dans les établissements postsecondaires le sont contre des



jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans. De plus, 71 % des étudiants ont été témoins ou victimes de comportements sexualisés non désirés dans un établissement d'enseignement postsecondaire. En particulier, les femmes, les transgenres, et les personnes non binaires signalent des taux plus élevés d'agressions sexuelles, une agression sexuelle sur deux sur le campus se produisant au cours des six premières semaines de l'année scolaire.

Le gouvernement fédéral a un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre la violence sexuelle sur les campus. Étant donné que la mise en œuvre des stratégies de prévention et d'intervention en matière de violence sexuelle sur les campus est désordonnée et incohérente dans l'ensemble des EEP du Canada, le gouvernement fédéral devrait créer une norme nationale sur la façon dont les EEP devraient aborder, prévenir et contrer la violence sexuelle sur les campus. Cette norme devrait être fondée sur des données probantes, tenir compte des traumatismes, être accessible et intersectionnelle, et devrait être créée et dirigée par un comité consultatif national comprenant des représentants directs des étudiants chercheurs, des survivants, des administrateurs et des organisations communautaires.

Le gouvernement fédéral devrait s'assurer que la norme comporte des mécanismes intégrés permettant de déterminer si un EEP répond aux normes minimales établies. Par ailleurs, le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que le Transfert canadien en matière de programmes sociaux fournisse un financement durable et à long terme aux EEP afin qu'ils puissent offrir des bureaux et des programmes de prévention des agressions sexuelles. Cette norme peut s'inspirer de la Charte de l'Okanagan et devrait refléter les principes énoncés dans le *Plan d'action du Canada pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité 2017-2022*, y compris l'engagement du Canada en faveur de l'égalité des genres et la *stratégie de lutte contre la violence fondée sur sexe*.

**Par conséquent, l'ACAE recommande que :**

- **Le gouvernement fédéral crée une norme nationale pour les établissements d'enseignement postsecondaire sur la lutte contre la violence sexuelle sur les campus**

En conclusion, les étudiants de partout au Canada espèrent que ces recommandations permettront d'élargir l'accès aux services de santé mentale sur les campus, d'améliorer les systèmes de collecte de données et d'élaborer une norme nationale sur la violence fondée sur le sexe pour les EEP qui pourra être utilisée pour améliorer les résultats en matière de santé mentale des jeunes femmes partout au pays.



## **Bibliographie sélective**

Alliance canadienne des associations étudiantes : *The New Abnormal : Student Mental Health Two Years Into COVID-19*. Ottawa : 2022. Consulté le 1er octobre 2022.

[https://assets.nationbuilder.com/casaacae/pages/3470/attachments/original/1664377984/Abacus\\_Report\\_2022\\_\(1\).pdf?1664377984](https://assets.nationbuilder.com/casaacae/pages/3470/attachments/original/1664377984/Abacus_Report_2022_(1).pdf?1664377984)

Gouvernement du Canada. La stratégie contre la violence fondée sur le sexe. Consulté le 12 octobre 2022. <https://women-gender-equality.canada.ca/en/gender-based-violence-knowledge-centre/strategie-de-violence-fondamentale.html>

Gouvernement du Canada. Le Plan d'action du Canada pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité — 2017-2022. Consulté le 15 octobre 2022.

<https://www.international.gc.ca/transparence-transparencia/women-peace-security-femmes-paix-securite/2017-2022-action-plan.aspx?lang=fra#a3>

International Conference on Health Promoting Universities & Colleges (7<sup>e</sup> édition, 2015, Kelowna, [C.-B.]) (2015). Okanagan Charter: An international charter for health promoting universities & colleges [O]. doi : <http://dx.doi.org/10.14288/1.0132754>

Khan, F., Rowe, C. J., et Bidgood, R. (2019). Le courage d'agir : élaborer un cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Toronto (ON). Possibility Seeds.

<https://static1.squarespace.com/static/5d482d9fd8b74f0001c02192/t/62ac86307f9bb40023b8598/1655473740770/Courage+to+Act+Report+2022.pdf>

Kurdyak, Paul et Kutcher, Stand. « Without good data we can't improve mental health care ». Consulté le 3 octobre 2022.

<https://policyoptions.irpp.org/magazines/november-2020/without-good-data-we-cant-improve-mental-health-care/>

Parti libéral du Canada. *Plan complet de soins de santé mentale partout au Canada*. Consulté le 22 octobre 2022.

<https://liberal.ca/our-platform/a-comprehensive-plan-for-mental-health-care-across-canada/>

Linden, B., Boyes, R. et Stuart, H. Cross-sectional trend analysis of the NCHA II survey data on Canadian post-secondary student mental health and wellbeing from 2013 to 2019. BMC Public Health, article No 590 (2021). <https://doi.org/10.1186/s12889-021-10622-1>



Commission de la santé mentale du Canada. *Portrait des données relatives à la santé mentale au Canada — Contexte, besoins et lacunes*. Consulté le 21 octobre 2022.

[https://www.mentalhealthcommission.ca/wp-content/uploads/drupal/2018-11/Overview\\_of\\_Mental\\_Health\\_Data\\_in\\_Canada\\_fr.pdf](https://www.mentalhealthcommission.ca/wp-content/uploads/drupal/2018-11/Overview_of_Mental_Health_Data_in_Canada_fr.pdf)

Possibility Seeds. *Our Campus Our Safety: Student Leaders' Action Plan for Institutions and Governments to Address and Prevent Sexual Violence on Campus*. Toronto (2021). Consulté le 24 octobre 2022.

[https://static1.squarespace.com/static/5d482d9fd8b74f0001c02192/t/633f248bb0c9326a0b5b3a63/1665082511187/Our+Campus,+Our+Safety+Student+Leaders+Action+Plan+2022+\(ENG\).pdf](https://static1.squarespace.com/static/5d482d9fd8b74f0001c02192/t/633f248bb0c9326a0b5b3a63/1665082511187/Our+Campus,+Our+Safety+Student+Leaders+Action+Plan+2022+(ENG).pdf)

Szatmari, Peter. Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes. Toronto. Consulté le 24 octobre 2022.

<https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/FEWO/Brief/BR11950330/br-external/SzatmariPeter-e.pdf>